

20201016-12

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées**

Séance du 16 octobre 2020

Objet : Ajustements tarifaires

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de Paris Musées n°20170706-20 en date du 6 juillet 2017 ;

Vu la délibération n°20201016-4 du Conseil d'administration de Paris Musées en date du 16 octobre 2020, par laquelle la Présidente du Conseil d'administration reçoit délégation de pouvoirs pour fixer, dans les limites déterminées par le Conseil d'administration, les tarifs des droits prévus au profit de l'établissement public.

Délibère :

Article 1 : La grille tarifaire relative aux tarifs de mise à disposition d'espaces, jointe en annexe 1 de la présente délibération, est approuvée.

Article 2 : La grille tarifaire relative aux droits d'entrée, activités culturelles et audioguides, jointe en annexe 2 de la présente délibération, est approuvée.

Par délégation, la Directrice générale par intérim



Sonia Bayada